

organisatie. Het is een recht waarover wordt beschikt en waarnaar wij dienovereenkomstig moeten handelen.

02.03 Kurt Ravyts (VB): Mevrouw de minister, ik begrijp dat u hier geen persoonlijke visie etaleert over het laatste element. Misschien zult u dat wel doen op de sociale media, want dat is een beetje gebruikelijk in dit land voor politici, ook voor toppolitici en ministers. Ik kijk daar met belangstelling naar uit, maar ik denk dat ik het antwoord eigenlijk al ken.

Er volgt een gecoördineerde actie. U hebt de procedure voor het Europees Hof voor de Rechten van de Mens nog eens uitgelegd. Wij zullen dat uiteraard met zeer veel belangstelling volgen, want dat kan een belangrijk precedent creëren.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

03 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le Leaders Pledge for Nature" (55011305C)

03 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De Leaders Pledge for Nature" (55011305C)

03.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, le 28 septembre 2020, la Belgique, via la première ministre de l'époque, Mme Sophie Wilmès, a approuvé l'engagement proposé aux dirigeants politiques participant au Sommet des Nations Unies sur la biodiversité, "Leaders' Pledge for Nature". Cet engagement vise à inverser la perte de la biodiversité, à lutter contre les crises climatiques, les crises sanitaires et contre le renforcement des inégalités sociales, conséquences de l'impact humain sur l'environnement. Ce même engagement implique la mise en place de mesures dont les effets pourront être observés d'ici à 2030.

Le texte de l'engagement évoque une série de mesures, parmi lesquelles nous retrouvons l'élaboration d'un cadre mondial ambitieux et transformationnel sur la biodiversité amené à être adopté lors de la 15^e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CBD COP 15) de 2021, la mise en place de modes de production et de consommation durables, la réduction de la pollution terrestre et

atmosphérique, la gestion durable des océans, l'élaboration d'une réponse verte et juste à la crise sanitaire et économique actuelle, l'adoption d'investissements dédiés à la sauvegarde de la biodiversité et l'élimination ou le réinvestissement de subventions nuisibles.

Madame la ministre, le "Leaders' Pledge for Nature" constitue un engagement ambitieux nécessitant l'investissement de plusieurs compétences et niveaux de compétences et, à ce titre, requérant du temps pour la mise en place de mesures efficaces. Dans votre note de politique générale, madame la ministre, vous soulignez vouloir vous "engager à développer et défendre des mesures et des politiques à tous les niveaux pour mettre en œuvre l'engagement que la première ministre a pris au nom de la Belgique dans le "Leaders' Pledge for Nature" de septembre 2020". Pouvez-vous dès à présent nous informer au sujet des ambitions de la Belgique vis-à-vis des mesures évoquées dans le texte de l'engagement? Pouvez-vous également déjà nous informer au sujet des initiatives envisagées, amenées à être présentées lors de la CBD COP 15?

03.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur le président, monsieur Senesael, en effet, le message des scientifiques est on ne peut plus clair. Le changement climatique et le déclin de la biodiversité auront tous deux des effets dévastateurs sur notre santé, notre prospérité et notre bien-être mais aussi sur le développement durable de manière générale. Ces deux composantes se renforcent mutuellement. Il est donc indispensable et impératif de prendre des mesures pour contrer ces menaces de manière efficace et cohérente si on entend généraliser, pour les générations actuelles et futures, la vision du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030.

Nous devons profondément revoir la manière dont nous consommons et nous produisons. Nous devons penser différemment et faire preuve de créativité.

La Belgique est prête à prendre ses responsabilités et à revoir ses ambitions à la hausse afin d'élaborer un cadre mondial pour la biodiversité de qualité pour l'après-2020. Il s'agit là d'un instrument clé pour atteindre les objectifs de développement durable. La Belgique s'engage à soutenir les actions de cet engagement pour la nature.

Étant pleinement acquise à la cause du dialogue

et de la coopération, la Belgique aura toujours pour objectif de trouver des solutions concertées aux défis mondiaux. L'urgence planétaire nous concerne tous.

Beaucoup d'initiatives que je mentionne dans mon exposé d'orientation et ma note de politique pour 2021 répondent à l'engagement qu'a pris la Belgique dans le cadre du "*Leaders' Pledge for Nature*" sur lequel vous m'interrogez. Je profite de l'opportunité de votre question pour en mentionner quelques-unes: une réponse post-COVID-19, intégrant la biodiversité et l'environnement dans une vision durable, un plan de relance mettant en place les changements transformateurs nécessaires mentionnés dans le *pledge*, mais aussi dans les rapports internationaux comme les rapports de la Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), ou les rapports de l'Agence européenne pour l'environnement, etc.

Tous les gouvernements en Belgique sont en train de développer ensemble un premier brouillon pour le plan de relance.

La révision de la stratégie nationale pour la biodiversité, en conformité avec la stratégie de l'Union européenne Biodiversité 2030, et la stratégie européenne "Farm to Fork" nous permettra de mettre en place des mesures ambitieuses de protection et de restauration de la biodiversité en renforçant les effets régionaux déjà mis en place et à venir.

La stratégie fédérale BeBiodiversity vise à sensibiliser les citoyens, consommateurs et les entreprises sur l'impact de leurs actions quotidiennes sur la biodiversité. Cela permet de mobiliser les différents niveaux de la société dans le changement transformateur et dans l'intégration de la biodiversité dans nos quotidiens. Le site web de cette stratégie est accessible. Vous trouverez l'adresse dans la réponse écrite que vous recevrez. (<https://bebiodiversity.be>)

Par la suite, la Belgique soutiendra un *global biodiversity framework* ambitieux, notamment en jouant un rôle clé dans la préparation des positions européennes ambitieuses pour la COP 15 de mai 2021.

La Belgique développe aussi des engagements volontaires pour la mise en œuvre de la Convention de la diversité biologique. Cette idée des engagements volontaires vient d'une décision

de la COP 14 qui invite les parties à considérer le développement des engagements volontaires. Ces engagements seront axés sur deux sujets clés, pour la Belgique: développer le réseau bleu-vert dans et autour des villes pour renforcer la biodiversité, et rendre la production et la consommation belges plus favorables à la biodiversité.

Ces axes ont été choisis en concertation avec les Régions et le gouvernement fédéral, du fait du haut degré d'urbanisation de la Belgique et de la fragmentation de son réseau écologique, ainsi que de l'impact de la Belgique sur son territoire et à l'étranger sur la biodiversité.

Chaque axe comporte cinq objectifs transversaux, concrets et quantifiés.

L'idée est que ces dix objectifs forment un cadre belge pour structurer les activités de tous les acteurs publics et privés et augmenter leur force de frappe. C'est un exercice *bottom-up* visant à mettre en évidence et à renforcer les efforts existants de tous les acteurs en Belgique. Ainsi, les objectifs sont mis en place par le biais des engagements volontaires de chacun dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il touche à différents aspects des stratégies de l'Union européenne et des actions des politiques de l'accord de gouvernement mais il reflète également les priorités au niveau fédéral et des Régions et l'on voit de nombreuses initiatives belges qui rejoignent ces priorités politiques.

Ces engagements volontaires permettront d'engager toute la société à contribuer à atteindre les objectifs de biodiversité vers 2030. Ils seront présentés lors de la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique l'année prochaine. Le but à long terme est de mettre en place la transition environnementale et des systèmes alimentaires de manière cohérente et durable et d'amorcer un changement transformateur dans notre société.

03.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos éléments de réponse. J'ai deux remarques. D'une part, je partage votre détermination à revoir les ambitions à la hausse, comme vous l'avez souligné, et les solutions concertées aux défis mondiaux. D'autre part, je souligne et félicite les initiatives ambitieuses que vous venez de nous citer qui vont de la réponse post-COVID avec un plan de relance à la stratégie pour sensibiliser les citoyens à l'impact de leurs comportements sur la biodiversité en passant par une vision stratégique nationale de la biodiversité ou des engagements

sur l'axe réseau bleu tel que vous venez de le citer.

C'est une matière qui m'intéresse particulièrement. C'est donc avec plaisir que je bois et écoute vos réponses. Je serai particulièrement attentif à l'évolution de votre action concertée avec les entités fédérées pour que cette COP 2021 puisse avoir le sceau et l'empreinte de la Belgique.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

04 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le lien entre pollution atmosphérique et mortalité due à la covid" (55011306C)

04 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Het verband tussen luchtvervuiling en sterfte door COVID-19" (55011306C)

04.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, selon l'OMS, la pollution atmosphérique peut être tenue pour responsable de l'apparition de nombreux troubles de la santé - problèmes cardiaques et respiratoires, asthme, allergies, etc. -, ainsi que du décès prématuré de 5 à 9 millions de personnes par an dans le monde, dont 400 000 en Europe.

Une étude de Harvard révélait voici quelques mois qu'un taux de pollution de l'air élevé pourrait être lié à un taux de mortalité significativement plus important chez les personnes atteintes du COVID-19. Notons que cette étude a pu être corroborée par une analyse de la Société italienne de médecine environnementale, laquelle tire les mêmes conclusions, basées ici sur l'observation comparative des courbes épidémiques et de pollution de provinces présentant une importante pollution aux particules fines - notamment celles qui sont situées dans la vallée du Pô - et d'autres, plutôt épargnées, telles que les provinces du sud de l'Italie.

Plus récemment, l'étude *Regional and global contributions of air pollution to risk of death from COVID-19* parue dans la revue *Cardiovascular Research* soulignait - en se basant sur des données épidémiologiques provenant d'études américaines, chinoises et italiennes - qu'une exposition à long terme à la pollution atmosphérique avait pu contribuer à la disparition

d'environ 19 % des personnes décédées des suites du COVID-19 en Europe. Plus particulièrement, les auteurs de l'étude estiment que la pollution de l'air peut être attachée à la perte d'environ 21 % des personnes décédées du COVID-19.

Madame la ministre, interrogée à ce sujet en avril dernier, votre prédécesseur affirmait que "l'évaluation épidémiologique des données récoltées est à ce jour insuffisamment documentée (...), qu'un temps de recul est nécessaire, mais qu'une corrélation entre pollution atmosphérique et niveau de mortalité due au COVID-19 en Belgique semble possible". Cette corrélation peut-elle être aujourd'hui attestée dans notre pays et, plus spécifiquement, dans certaines zones géographiques? Le cas échéant, envisagez-vous des mesures spécifiques dans l'immédiat ou, en tout cas, à l'avenir?

04.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Senesael, la littérature fait état des travaux ayant montré que les particules fines véhiculent le coronavirus. Des indices précoces d'une sensibilité accrue des personnes vulnérables en présence de particules ainsi qu'une aggravation des symptômes ont été relatés dans plusieurs publications.

Le 12 juillet, l'OMS communiquait au sujet de la nécessaire prise en compte de ces indices de corrélation probable entre la qualité de l'air, la concentration en particules et les symptômes graves de l'infection au coronavirus. Le 27 octobre, l'étude que vous mentionnez et la communication des chercheurs de l'Institut Max Planck, sis en Allemagne, quantifiaient cette corrélation.

Pour éviter toute méprise, je reprends le communiqué de la Société européenne de cardiologie, qui explique que ces chiffres correspondent "à la fraction de décès dus au COVID-19 qui pourraient être évités si la population était exposée à des niveaux de pollution atmosphérique inférieurs, sans combustible fossile ou autre émission anthropique."

La relation causale entre l'infection et la présence des particules n'est donc toujours pas démontrée, même si elle n'est pas exclue. Par contre, une aggravation des autres problèmes de santé qui pourraient entraîner des conséquences mortelles suite à l'infection virale est, quant à elle, établie.

Compte tenu de la mobilisation scientifique planétaire, la compréhension de la maladie et des co-facteurs qui l'influencent avance de manière inédite dans l'histoire épidémiologique. D'un autre côté, vu les méthodologies différentes pour la comptabilisation des décès COVID-19 au niveau international, les décès COVID-19 risquent d'être sous-estimés dans d'autres pays par rapport à notre méthodologie. La prudence et les précautions oratoires des conclusions scientifiques s'imposent. Elles garantissent la justesse et la précision des affirmations, même si cela rend parfois les décisions et la communication sur les mesures prises très complexes.

Dans le cadre de mes compétences, je demanderai à mon administration de réévaluer les performances environnementales des appareils de chauffage et des combustibles pour limiter, voire réduire la contribution des particules produites par ce secteur.

À ce sujet, mon administration mène un ensemble d'études sur l'évolution des techniques de chauffage à l'horizon 2050 avec un regard critique sur la qualité de l'air et la transition climatique.

D'autres études sont aussi en préparation et visent à revoir la qualité des combustibles solides, comme les pellets mis sur le marché.

Mes politiques contribueront aux efforts des Régions compétentes pour les politiques de qualité de l'air en Belgique et dans le cadre de la directive NEC pour 2030.

Pour des mesures spécifiques au coronavirus, je vous renvoie vers les décisions des différents organes impliqués. Pour l'air intérieur et la ventilation, je vous renvoie vers l'avis du Conseil supérieur de la Santé sur la ventilation en lien avec l'infectiosité du SARS-CoV-2, de mai 2020, ainsi qu'aux observations de CELINE sur l'effet du premier confinement.

04.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, merci beaucoup pour votre réponse complète et nuancée. Je vous remercie tout particulièrement pour la demande que vous allez faire - ou que vous avez déjà faite - à votre administration, et pour le suivi qu'elle vous apportera. Les éléments d'information seront de nature à mieux appréhender encore la problématique du lien entre pollution atmosphérique et mortalité liée au COVID-19.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

05 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le rapport climatique 2020 de l'IRM" (55011307C)

05 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Het klimaatrapport 2020 van het KMI" (55011307C)

05.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, les conclusions du rapport climatique de l'Institut royal météorologique de Belgique (IRM), publié le 15 octobre 2020, révèlent que par rapport à celles du précédent rapport datant de 2015, l'ensemble des tendances en matière de réchauffement climatique sont à la hausse - je pense qu'on n'en est pas été surpris - et que les périodes de forte chaleur augmentent dans notre pays. Sur la période 2015-2019, au moins une vague de chaleur par année a été rencontrée, une première depuis 1892. Celle qui toucha notre pays en juillet 2019 présentait des températures jamais enregistrées en Belgique, dépassant les 40°C. La température moyenne sur l'année 2019 a d'ailleurs été estimée supérieure de plus de 2,5°C à celle calculée sur la période 1850-1900.

Les chercheurs de l'IRM soulèvent que, dans le prolongement de la tendance actuelle, l'augmentation des températures devrait se poursuivre, les vagues de chaleur devenir plus fréquentes et s'intensifier. Ceux-ci estiment notamment qu'une hausse de 5°C prolongeant celle de 2°C observée sur les 30 dernières années peut être envisagée à l'horizon 2100.

Enfin, les auteurs du rapport soulignent que "le financement d'un cadre structurel pour la recherche et les services climatiques, qui établit formellement des partenariats avec différentes Régions et Communautés, tant au niveau politique qu'au niveau de la recherche, est requis au niveau belge", et ce, pour répondre au "besoin croissant d'informations et de services climatiques cohérents pour la Belgique", besoin qui "se fait ressentir que ce soit dans un contexte social, de recherche ou politique, et en particulier en ce qui concerne le changement climatique attendu et ses conséquences".

Madame la ministre, pouvons-nous avoir votre retour sur les éléments évoqués dans le rapport climatique de l'IRM? Des initiatives relatives aux requêtes soulevées par les auteurs du rapport

sont-elles envisagées au niveau fédéral? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

05.02 **Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur Senesael, pour ce qui concerne votre première question, je serai brève. Le rapport de l'IRM montre une fois encore de façon bien argumentée que nous n'avons pas le choix. Nous devons réduire les gaz à effet de serre aujourd'hui si nous ne voulons pas hypothéquer notre qualité de vie à l'avenir. Je ne prendrai qu'un seul exemple évoqué dans le rapport. À Bruxelles, dans un environnement très urbanisé, le scénario le moins favorable prévoit que le nombre de canicules va tripler, que leur intensité va doubler et que leur durée va augmenter de moitié. Il faut évidemment éviter cela.

En ce qui concerne votre deuxième question et comme je l'indiquais déjà à M. Ravyts lors d'une précédente séance, je comprends la demande formulée par l'IRM et je voudrais soutenir et relancer cette initiative avec mon collègue Thomas Dermine, compétent dans le domaine de la Politique scientifique. Si la Commission Nationale Climat (CNC) n'a pas l'intention d'inclure ce point dans le futur plan national d'adaptation, je me chargerai personnellement de défendre ce projet.

La question de savoir comment se présentera le centre doit encore être examinée, mais sa mise en phase avec les tables rondes sur l'objectivation des objectifs climatiques et l'évaluation de ceux-ci a évidemment tout son sens.

05.03 **Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, je vous remercie. Je suis très satisfait de votre réponse. D'abord, parce que j'estime heureux que vous coopériez, en bonne entente, avec le secrétaire d'État Thomas Dermine, qui a la Politique scientifique dans ses attributions. Ensuite, c'est un problème que vous allez prendre à bras-le-corps, et je suis persuadé que vous allez faire dans ce domaine un bon travail, que je vais suivre et soutenir.

Le **président**: Je me réjouis également de votre satisfaction.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

06 **Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur**

"L'impact de la pollution atmosphérique sur la santé des personnes âgées" (55011308C)

06 **Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De impact van de luchtvervuiling op de gezondheid van ouderen" (55011308C)**

06.01 **Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, une étude menée par une équipe de Harvard publiée en juillet 2019 par la revue *Science Advance* a démontré, de la manière à ce jour la plus complète, le lien de causalité entre l'exposition quotidienne à la pollution due aux particules fines PM2.5 – soit des particules de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 micromètres – et le décès précoce des personnes âgées américaines exposées.

Cette étude est assez technique. Je ne vais pas reprendre ici les éléments qui se trouvaient dans le développement de ma question. J'en réfère à la question écrite déposée et je passe directement aux questions.

Madame la ministre, la Cellule interrégionale de l'environnement a évalué la moyenne des concentrations de PM2.5 sur l'année 2016 à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie. Ces chiffres posent question. Avons-nous des informations relatives aux chiffres de ces dernières années?

Une relation de causalité entre l'exposition quotidienne à la pollution due aux particules fines et le décès précoce de personnes âgées de plus de 65 ans a-t-elle pu être constatée en Belgique?

Dans votre note de politique générale, vous soulignez qu'au vu de vos compétences, votre contribution aux actions essentielles des entités fédérées se portera avant tout sur deux polluants prioritaires dont les particules très fines. Pouvons-nous, dès à présent, obtenir des informations relatives à votre contribution aux actions des entités fédérées?

06.02 **Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur le député, les nombreux effets des particules très fines sont connus. Il s'agit notamment de la cancérogénécité qui est observée notamment chez les travailleurs fréquemment exposés aux fumées de diesel. Les populations sensibles sont clairement identifiées. Les personnes âgées en font, bien entendu, partie du fait de la détérioration des fonctions respiratoires et cardiovasculaires liée à l'âge ainsi que de la perte d'efficacité des mécanismes biologiques de

compensation.

Du point de vue épidémiologique, cependant, les données du dernier épisode hivernal de 2017 disponibles sur le site du Belgium Mortality Monitoring indique une surmortalité plus élevée chez les plus de 65 ans. Néanmoins, cette surmortalité lors du pic de froid et d'influenza hivernale est trop modérée pour permettre d'établir une relation causale pour les particules fines parmi d'autres facteurs. Ce problème est récurrent et empêche d'établir la relation de causalité entre l'exposition aux particules et l'infection par le virus de la grippe.

Le facteur qui sème la confusion est la température qui au sol, chute à son minimum pendant les épisodes d'inversion.

Dans ces conditions, le pic de froid - qui facilite l'infection grippale - et l'inversion des températures emprisonnent les polluants – dont les particules – qui s'accumulent alors à proximité du sol. Si la simultanéité des pics de polluants et des pics épidémiques de grippe montre clairement un effet synergique sur la mortalité, il est cependant impossible de déterminer sur cette base lequel des deux facteurs – de la grippe ou des particules – aggrave l'autre. Du reste, il est fort probable que les deux phénomènes s'amplifient mutuellement.

Cette exacerbation est également observée pour les smogs estivaux, quand les concentrations d'ozone et les fortes chaleurs conjuguent leurs efforts, en particulier lors de l'été dernier au cours duquel les pics d'ozone ont atteint de nouvelles valeurs record - le seuil d'alerte ayant été dépassé dans au moins une station de mesure. Cela n'avait plus été observé depuis 2006. Ce retour des pics d'ozone ne peut être expliqué par une hausse des émissions polluantes – lesquelles, au contraire, ont chuté -, mais il peut l'être par l'amplification du dérèglement climatique.

Les efforts sur les installations fixes, imposés par les Régions, comme ceux sur les produits, peintures et colles ou encore les véhicules à essence ont donc été balayés en moins de quinze ans par la hausse des températures et l'augmentation de l'intensité et de la durée des phénomènes extrêmes.

Comme je vous l'ai indiqué à l'occasion d'une précédente réponse, dans le cadre de mes compétences, je demande à mon administration de réévaluer les performances

environnementales des appareils de chauffage et des combustibles pour limiter, voire réduire la contribution en particules de ce secteur.

Mon administration mène plusieurs études relatives à l'évolution des techniques de chauffage jusqu'en 2050, en portant toujours un regard critique sur la qualité de l'air et la transition climatique. De plus, d'autres études sont en préparation et visent à revoir la qualité des combustibles solides, les pellets mis sur le marché par exemple. Nous aurons donc l'occasion, monsieur Senesael, d'y revenir lorsque les conclusions de ces travaux seront connues.

06.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie de votre réponse. Vous vous êtes déjà chargée de ma réplique, puisque nous nous reverrons à l'occasion des conclusions de ces études.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

07 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'importation des émissions de gaz à effets de serre" (55011309C)

07 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De invoer van in het buitenland veroorzaakte broeikasgasemissies" (55011309C)

07.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, le rapport du Haut Conseil pour le climat français publié le 6 octobre dernier révèle que, si les chiffres relatifs aux émissions produites sur le territoire français ont diminué d'environ 16 % depuis 1990, ceux relatifs aux émissions produites à l'étranger pour répondre à la demande intérieure française ont, pour leur part, augmenté. Ces chiffres dépassent aujourd'hui ceux des émissions directes et représentent 53 % de l'empreinte carbone du pays. En effet, sur une empreinte carbone de 11,5 tonnes de CO₂ par habitant, la part des émissions importées correspond à 6,4 tonnes de CO₂. Cette hausse importante s'explique principalement par l'augmentation de la consommation des biens et services produits en grande partie à l'étranger, dans les pays de l'Union européenne et notamment en Asie.

Le Bureau fédéral du Plan soulignait, en septembre 2017, que les données concernant les

émissions de gaz à effet de serre engendrées par la production des biens et des services consommés par les résidents belges dépassaient largement celles des émissions attachées à la production belge. Les premières ayant été évaluées, en 2007, à hauteur de 145 mégatonnes d'équivalent CO₂, les secondes à environ 110 mégatonnes. Cette différence a été estimée à 30 mégatonnes. Là où les émissions liées à la production intérieure ont diminué entre 1995 et 2007, passant de 121 mégatonnes d'équivalent CO₂ à 110, les émissions totales sont, elles, passées de 138 à 145 mégatonnes sur la même période.

Madame la ministre, pouvons-nous avoir vos retours à propos des chiffres évoqués ainsi que votre point de vue sur la problématique des émissions importées? Je sais que j'ai déjà posé cette question lors de la discussion sur votre note de politique générale, mais vos réponses n'étaient pas, selon moi, à la hauteur de vos ambitions.

Le Bureau fédéral du Plan mentionnait en 2017 que "les données détaillées nécessaires au niveau belge et international (...) ne sont disponibles que pour la période 1995-2007". Pouvons-nous, aujourd'hui, estimer précisément la part des émissions importées de l'empreinte carbone de la Belgique?

07.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Senesael, je vous avais en effet invité à redéposer des questions lorsque vous n'étiez pas satisfait de la réponse – ce que je peux tout à fait comprendre.

Vous avez raison. Tant nos modes de consommation que nos modes de production sont, dans le contexte de globalisation que nous connaissons, des leviers essentiels pour atteindre les objectifs climatiques établis dans le cadre de l'Accord de Paris.

La mesure précise de l'empreinte carbone au niveau national est, méthodologiquement parlant, un exercice particulièrement complexe, puisqu'il s'agit, en théorie, d'évaluer le contenu en carbone des échanges de l'ensemble des biens et services que nous réalisons avec le reste du monde et qui s'élèvent à plus de trois quarts du PIB de notre pays.

Outre la difficulté d'opérationnaliser cette approche "consommation", nos obligations européennes et internationales sont formulées sur la base d'une comptabilisation territoriale des émissions nationales. Ainsi les inventaires

d'émissions de gaz à effet de serre qui constituent la base de nos engagements internationaux et européens s'opèrent sur la base du lieu des émissions. On parle d'approche territoriale.

Ceci étant dit, comme vous le suggérez dans votre question, l'indicateur de l'empreinte carbone est particulièrement intéressant, dès lors qu'il permet d'évaluer l'évolution de nos importations de carbone. À ce titre, j'attends avec impatience les résultats de l'exercice de mise à jour que le Bureau fédéral du Plan prévoit dans le courant de l'année prochaine. Dans tous les cas, l'empreinte carbone de nos importations devra baisser. En effet, que ces importations proviennent directement de nos principaux partenaires commerciaux ou même indirectement de partenaires plus lointains comme les pays asiatiques, ces économies visent maintenant clairement également la décarbonisation.

Nos voisins directs s'inscrivent comme nous dans le cadre européen de la neutralité climatique à l'horizon 2050. La Chine a récemment marqué sa volonté de devenir climatiquement neutre avant 2060. De nombreux autres pays du monde ont affiché la même ambition et l'élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis permettra de renforcer cet élan.

Ensuite, notre empreinte carbone doit diminuer, par une transition progressive, vers une économie circulaire. C'est un élément essentiel sur lequel nous devons et nous pouvons agir directement. Économie de partage, économie de la fonctionnalité, recyclage, etc. sont autant de concepts que nous devons mettre concrètement en œuvre et qui affecteront tant nos modes de consommation que nos modes de production dans tous les secteurs.

Enfin, ces nouvelles formes d'organisation de notre production et de notre consommation sont aussi de nature à augmenter notre résilience aux différents chocs, quelle que soit leur nature. Le développement des circuits courts en est le plus bel exemple. C'est donc dans ce sens que nous devons évoluer. Le plan de relance que nous sommes en train d'établir au niveau national constitue à cet égard une formidable opportunité pour lancer ces transformations à tous les niveaux en Belgique.

07.03 Daniel Senesael (PS): Je suis deux fois très satisfait de votre réponse, au moins cette fois-ci, madame la ministre, pour des raisons bien précises. Je vais en citer deux.

D'abord, je pense que votre approche et la ténacité ambitieuse que je vous invite à continuer à manifester vis-à-vis du Bureau fédéral du Plan, consistent à avoir des chiffres pour 2021. Je pense qu'il faut se baser sur quelque chose que l'on puisse vérifier et mesurer.

Ensuite, vous mettez en avant une approche territoriale. Les lieux d'émissions constituent un paramètre dont il faut tenir compte et qu'il faut surtout bien connaître. En effet, tant au niveau de l'économie circulaire que des circuits courts que vous citez, il faut évidemment pouvoir mener des actions concrètes. L'évaluation de notre empreinte carbone au regard de nos importations pourra donner vie à des comportements qu'il faudra adapter en fonction des situations qui seront analysées. Je pense qu'on peut plus facilement faire en sorte que les citoyens adoptent des comportements quand ceux-ci savent pourquoi ces comportements doivent être adoptés. Je vous réitère donc mes remerciements.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

08 **Vraag van Kris Verduyckt aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De oproep van de stad Antwerpen tot een taxshift binnen de energieproductie" (55011473C)**

08 **Question de Kris Verduyckt à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'appel de la ville d'Anvers à un tax shift au sein de la production énergétique" (55011473C)**

08.01 **Kris Verduyckt** (sp.a): Mevrouw de minister, zoals u hebt gezien, heeft de stad Antwerpen de voorbije dagen haar klimaatplan bekendgemaakt. Antwerpen is één van de vele steden en gemeenten van ons land, maar het is geen onbelangrijke stad: het is de tweede grootste stad van het land, met een belangrijke impact van industrie, haven en dergelijke. In die zin is het zeer belangrijk om naar het klimaatplan ervan te kijken. Eén van de zaken die ik heb gehoord, toch wel opmerkelijk, was de oproep aan de federale regering om ook werk te maken van een taxshift binnen de energiekosten. We weten allemaal dat er vandaag een zeer hoge belastingdruk zit op elektriciteit, wat veel minder het geval is voor gas, stookolie en andere energiebronnen. Vandaar die oproep, want die zou enorm helpen bij het Antwerps klimaatplan.

Mevrouw de minister, is het de bedoeling om iets te veranderen aan die ongelijke druk? Houdt u rekening met de sociale effecten van een energietaxshift? Ziet u deze wijzigingen binnen uw voorstel over de koolstofprijs, of zijn dat voor u twee aparte dossiers? Of streeft u naar één grote hervorming wat dat betreft?

08.02 **Minister Zakia Khattabi**: Mijnheer Verduyckt, het is een oud zeer dat we in ons land en in de deelstaten vooral elektriciteit belasten en minder de vervuilende fossiele brandstoffen. Nochtans wordt de elektriciteit almaar groener en hebben we ze nodig in heel wat klimaatoplossingen als warmtepompen of elektrisch vervoer. Het is dus één van de kwesties die op tafel moeten komen als we werk maken van een vergroening van de fiscaliteit dat de impliciete CO₂-heffing op verschillende energiedragers alvast richting eenzelfde niveau evolueert. Voor alle duidelijkheid, dat kan ook betekenen dat de heffing daalt voor sommige energiedragers, zoals elektriciteit. Dat werd ook al vaak gevraagd door heel wat stakeholders en is al meermaals aan bod gekomen in de aanbevelingen met betrekking tot het klimaat- en energiebeleid. Zoals eerder gezegd zal de minister van Financiën het initiatief nemen voor de hervorming van de fiscaliteit en zal hij voor de vergroening samenwerken met mij. Zoals ik ook aangaf in mijn beleidsbrief en -nota, houden wij daarbij rekening met de Europese evoluties, want zowel een herziening van de richtlijn voor energietaxatie als een herziening van de architectuur van het klimaatbeleid met een mogelijke uitbreiding van de EUTS ligt voor.

Het is cruciaal dat wij naar een coherente en grondige hervorming toewerken die de energietransitie versnelt.

Het spreekt voor zich dat wij daarbij oog hebben voor de sociale gevolgen maar ook voor de koopkracht van de gezinnen en de competitiviteit van onze ondernemingen.

08.03 **Kris Verduyckt** (sp.a): Mevrouw de minister, ik dank u voor uw antwoord.

Een klimaatplan heeft voor mij twee belangrijke doelstellingen, ofwel opbrengsten voor de Staat ofwel sturing van het gedrag van de consumenten.

In bedoeld dossier gaat het vooral daarover. Dat is natuurlijk nooit gemakkelijk, wat wij ook hebben gezien in de eerste reacties op uw plannen rond